



Le Triscoupe

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°3 - OCTOBRE 2019

DOSSIER PRATIQUE

*[Verre] on me trie,
comme je suis*

À LA UNE

*Initiatives locales
Une usine pour nos déchets*



SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

INITIATIVES LOCALES

Une usine pour nos déchets

ACTION

P.4-5

LAUTRÉCOIS

Collecte d'appareils électroniques

FONTRIEU

Des couleurs pour le verre

DU MINERVOIS AU CAROUX

Le broyage des déchets végétaux

LACAUNE

Nettoyage au naturel

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

VERRE

On me trie comme je suis !

FOCUS MÉTIER

P.8

AGENT DE COLLECTE DU VERRE

Bernard Amalric

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

PLASTIQUE

Consommation aujourd'hui et demain

VU AILLEURS

P.11

MANOSQUE

Capter la lumière

TOULOUSE

Compostage partagé

INFOS PRATIQUES

P.12

TriSCOPE n° 3 – Octobre 2019 – Magazine d'information édité par Trifyl • Directeur de la publication: Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : Service communication Trifyl • Crédits photos: Photothèque Trifyl, Citeo, Adobe Stock, Istock, Journal d'Ici, VOA • Impression: Evoluprint - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier couché mat - 115 g • Tirage: 160 000 ex. • ISSN: 2267 - 9901.

INITIATIVES LOCALES

Une usine pour nos déchets

**UNE NOUVELLE USINE
VA ÊTRE CONSTRUITE À
LABESSIÈRE-CANDEIL, SUR
LE PÔLE DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES DE
TRIFYL.**

**SON OBJECTIF EST TRIPLE:
VALORISER AU MIEUX
LES DÉCHETS, PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT ET
MAÎTRISER LE COÛT DU
TRAITEMENT.**

Réduire les déchets, la Loi l'impose. Elle exige moins d'emballages, moins de gaspillage... pour l'intérêt général. Et Trifyl s'y engage, depuis plusieurs années déjà. Avec ce nouveau projet d'usine, le stockage des déchets résiduels sera lui aussi réduit.

TECHNIQUE

Le groupement URBASER ENVIRONNEMENT a conçu une installation nouvelle génération permettant de valoriser les «biodéchets» (déchets alimentaires, restes de repas...) et les déchets résiduels (de la poubelle noire). La technologie utilisée,

la méthanisation, permettra d'extraire le gaz des déchets pour l'injecter dans le réseau de gaz. Cette production couvrira 10% des besoins domestiques du Tarn en gaz. Les déchets résiduels seront transformés en combustible (le CSR) pour l'usine elle-même et pour des industries cimentières ou des chaufferies. Le taux de valorisation ainsi obtenu, sera supérieur à 80%, minimisant ainsi le recours à l'enfouissement.

2020

**POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE POUR
LA CONSTRUCTION DE L'USINE,
POUR UNE MISE EN SERVICE
EN 2023.**

FINANCES

Les enjeux fiscaux sont importants. Chaque tonne de déchets résiduels enfouie est aujourd'hui taxée à hauteur de 17 €, par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), imposée par l'État. Celle-ci s'élèvera à 65 € par tonne en 2025. La réduction du stockage de milliers de tonnes de déchets est donc une priorité à laquelle cette usine répondra.



LAUTRÉCOIS

Collecte d'appareils électroniques

Du 2 au 30 novembre, une collecte exceptionnelle de petits appareils électroniques est organisée dans toutes les mairies de la Communauté de Communes du Lautrécois Pays d'Agout. Une console de jeux dont vous ne vous servez plus, un vieux ventilateur hors d'état de marche, apportez-les dans votre mairie si vous ne parvenez ni à les réparer, ni à les vendre ou les donner. Ils rejoindront ensuite une filière de recyclage. Les différentes matières qui les composent seront récupérées, et dépolluées si nécessaire. Ces appareils subiront le même sort que s'ils avaient été apportés en déchèterie ou en magasin. Une solution de plus, à portée de main, pour que ces appareils ne finissent pas à la poubelle et ne polluent pas notre environnement.

COLLECTE DE PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2019



- ☐ À RÉPARER
- ☐ À DONNER
- ☐ À VENDRE

À DÉPOSER ICI POUR LE RECYCLAGE

* Maximum de la taille d'un micro-onde



Du 2 au 30 novembre 2019, dans les communes du Lautrécois Pays d'Agout



Décoration d'une colonne à verre à Fontrieu par les résidents du foyer Nancy Bez

FONTRIEU

Des couleurs pour le verre

Au printemps dernier, les résidents du Foyer Nancy Bez à Fontrieu ont participé à la customisation d'une ancienne colonne à verre. Des couleurs vives ont été ajoutées pour inciter à utiliser ces équipements et encourager le tri des emballages en verre pour toute la commune.

Ce projet s'inscrit dans un cadre plus global de remobilisation autour du tri du verre sur toute la Communauté de Communes du Sidobre Vals et Plateaux.

LA RELANCE DU TRI DU VERRE

Après une baisse du tri du verre entre 2016 et 2017, la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux a déployé de nouveaux moyens pour relancer ce tri. Il a déjà porté ses fruits dès 2018, avec une augmentation de plus de 11%. De nouvelles colonnes à verre sont en cours d'installation à Lacrouzette, sur Le Bez, Le Masnau, Montfa et Saint-Salvy, pour faciliter encore le tri des emballages en verre (voir p. 6-7. Rappel des consignes de tri du verre).

DU MINERVOIS AU CAROUX

Le broyage des déchets végétaux à domicile

Sur la seule déchèterie d'Olargues, le gardien reçoit 145 tonnes de déchets verts par an. Pour limiter ces apports, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux s'est dotée de 4 broyeurs. Ils tiennent dans le coffre d'une voiture et sont mis gratuitement à la disposition des particuliers.

Moyennant le dépôt d'un chèque de caution et la signature d'un contrat de prêt, les habitants de ce territoire héraultais disposent d'un broyeur pendant 7 jours. Ils peuvent ainsi transformer leurs branchages en paillage pour leur jardin. L'utilisation de ce broyat permet d'enrichir et de protéger les sols de façon naturelle.

DES BÉNÉFICES FINANCIERS COLLECTIFS

Deux types de broyeurs semi-professionnels sont disponibles : électrique ou thermique.

L'investissement représente entre 500 et 1 000 € par appareil pour la collectivité. Il permet ainsi un service mutualisé et une réduction des tonnages de déchets verts, donc de limiter leur coût de traitement sur les plateformes de compostage. Face au succès rencontré, trois broyeurs supplémentaires, plus puissants, compléteront le dispositif.



Prêt de broyeurs à domicile - Olargues



L'équipe de la crèche des Petits Lutins à Lacarne

LACAUNE

Nettoyage au naturel

Tout a commencé par une formation aux produits ménagers au naturel, organisée par Trifyl en 2016. L'agent d'entretien de la crèche des Petits Lutins, Valérie Culier, a tout de suite été convaincue. Avec ses collègues et le soutien des parents, tous les produits d'hygiène ont progressivement été remplacés par des produits naturels: bicarbonate de soude, vinaigre blanc, savon de Marseille... selon des recettes précises. Et les résultats ont été concluants : des produits moins chers, moins emballés et la suppression de nombreuses substances toxiques. Des analyses effectuées en laboratoires ont confirmé leur efficacité et le respect des mesures d'hygiène essentielles aux services de la petite enfance.



FORMATIONS

Trifyl propose chaque année des formations aux produits au naturel pour les agents d'entretien des services publics : écoles, maisons de retraite... Renseignez-vous : prevention@trifyl.fr

[VERRE] ON MET TRIE comme je suis!

LE SAVIEZ-VOUS? 1 EMBALLAGE EN VERRE SUR 5
SE RETROUVE ENCORE À LA POUBELLE.
QUELQUES CONSIGNES RESTENT ENCORE
MÉCONNUES... LE PLUS SIMPLE, C'EST DE SE
SOUVENIR QUE TOUTES LES BOUTEILLES ET
FLACONS, TOUS LES POTS ET BOCAUX EN VERRE SE
TRIENT ET SE RECYCLENT.
DIRECTION DONC LES COLONNES À VERRE PUIS
LA VERRERIE OÙ LEUR AVENIR EST ASSURÉ...

Sans rien enlever...



Les bouchons, les couvercles, les étiquettes,
les parties métalliques ou en plastique ne
perturbent pas le recyclage du verre.
Ces éléments annexes, quelle qu'en soit la
matière, peuvent être laissés sur les bouteilles,
pots et bocaux. Ils sont extraits ou détruits à la
verrerie.

Même brisé...



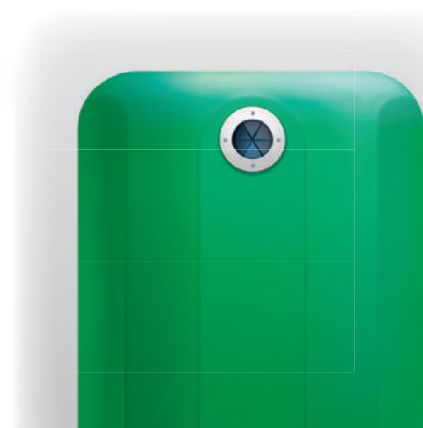
Quand ils arrivent à la verrerie, les emballages en
verre sont concassés, transformés en « calcin ».
Le fait qu'ils arrivent déjà brisés ne gêne donc
pas le recyclage.
Le « calcin » sera fondu et transformé en de
nouveaux emballages, localement, aux verreries
d'Albi ou de Béziers.

Sans me laver !



Il suffit de bien les vider.

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE SE RECYCLENT...



VRAI FAUX

La vaisselle, les verres de table et les plats de pyrex se trient aussi ?

NON > Attention, la vaisselle, les verres de table, les assiettes, les plats... ont souvent des compositions complexes et ne doivent pas être mis dans les colonnes à verre. À la verrerie, les débris de vaisselle créent des défauts dans les nouvelles bouteilles. Côté technique, c'est le point de fusion qui diffère. Le verre est fondu à 1550 °C, pas la vaisselle. Les miroirs, les vitres, les ampoules doivent être apportés en déchèterie. Seul le «verre d'emballage» se trie et se recycle : bouteilles, flacons, pots, bocaux.

Le tri du verre se porte de mieux en mieux ?

OUI > Le tri des emballages en verre connaît de très bonnes performances sur notre territoire du Tarn du Revélois et de l'Hérault, avec près de 32 kg par an et par habitant. Depuis 4 ans, les tonnages sont en constante progression avec, en moyenne, + 1kg trié par habitant chaque année. Félicitations !

Le tri du verre permet de faire des économies?

OUI > Les recettes issues de la vente du verre viennent atténuer les charges pour les contribuables. 1 tonne d'emballages en verre triée coûte 13,20€ à la collectivité quand 1 tonne de déchets résiduels peut être facturée jusqu'à 81 €.

Les emballages en verre se recyclent à l'infini. Une bouteille en verre sera transformée en une nouvelle bouteille, avec très peu de déperdition de matière. Une tonne de verre triée et recyclée permet d'économiser 660 kg de sable !

Et ce recyclage s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire, grâce au partenariat de Trifyl avec la verrerie d'Albi dans le Tarn et OI Manufacturing dans l'Hérault.

LE CYCLE DE VIE DU VERRE, À L'INFINI...





« Ce métier ne connaît pas de routine, il y a un itinéraire nouveau tous les jours. »

900
C'EST LE NOMBRE DE COLONNES À VERRE À VIDER CHAQUE MOIS.

AGENT DE COLLECTE DU VERRE

Bernard Amalric

LE RECYCLAGE D'UN EMBALLAGE DÉPEND DU GESTE DE TRI, MAIS AUSSI DE SON TRANSPORT. À TRIFYL, 2 AGENTS SONT GARANTS DU VIDAGE DES COLONNES ET DU TRANSPORT DU VERRE. PORTRAIT DE L'UN D'EUX...

Doté du permis super-lourd (+19 t) et du CACES grue auxiliaire, Bernard Amalric conduit le camion remorque de collecte du verre au quotidien. Quelque soit l'itinéraire de la journée, tous les chemins le ramènent à Saint-Juéry, à côté d'Albi. Le verre y est nettoyé, pilé et trié par Briane Environnement avant de rejoindre la verrerie d'Albi où il sera recyclé.

EN CHIFFRES

Le service mutualisé du verre de Trifyl assure le transport de 4 900 tonnes de verre chaque année sur près de 200 communes.

Le camion de Trifyl tourne pour sa part jusqu'à 14 heures par jour en double poste. Pour Bernard Amalric, cela représente jusqu'à 200 km parcourus par jour et 900 colonnes collectées

chaque mois.

LA QUALITÉ DU TRI

«Le service doit sans cesse s'adapter pour suivre la progression du geste de tri des usagers, qui s'améliore d'année en année», constate Bernard.

Il déplore cependant le manque de civisme de certains, qui déposent du verre au pied des colonnes, voire des pare-brises ou des vitres plutôt que de les apporter en déchèterie.

Bernard Amalric veille à la qualité de son chargement (uniquement du verre d'emballage), pour assurer sa reprise, donc son recyclage.



Collecte des conteneurs à verre par Trifyl

Une longueur d'avance pour l'hydrogène vert

Trifyl travaille sur l'hydrogène depuis 2011. Pionnier dans le domaine, Trifyl a d'abord mis en place la première station européenne de production d'hydrogène à partir des déchets résiduels, puis a développé le premier vélo électrique à prolongateur d'autonomie à hydrogène. Aujourd'hui, Trifyl est équipé d'une station de distribution d'hydrogène et d'un véhicule. En juillet dernier, la Présidente de la Région, Carole Delga a visité les équipements de Trifyl et réaffirmé sa volonté de «faire un territoire pilote ici pour porter ensemble un message très fort en faveur de l'hydrogène.»



Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Daniel Vialelle, Président de Trifyl

ÉTUDE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

Les déchèteries sont des lieux de dépôt des déchets encombrants et spéciaux. Meubles, vélos, machines à laver, matériaux de chantier... y atterrissent, parfois en bon état. Et si, au lieu d'être recyclés, ils pouvaient être réutilisés... Une étude a été menée sur 4 déchèteries pour calculer le potentiel de réemploi des matériaux déposés. Elle a par exemple permis d'établir que 13% du mobilier et 30% des appareils électriques et électroniques pourraient encore servir, après réparation ou relooking. La récupération en déchèterie étant interdite, Trifyl incite les usagers à penser au don et au réemploi avant la déchèterie, sur le site localoccaz.fr ou dans les ressourceries du territoire.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE À SALVAGNAC

Dans le cadre du service public de proximité, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet et Trifyl ont choisi d'implanter une nouvelle déchèterie du côté de Salvagnac, sur la zone d'activité du Dourdoul. Cette déchèterie ouvrira en janvier 2020.



E.I.T.

Trifyl a toujours contribué à l'économie et au développement territorial, en cherchant, en local, des exutoires pour les différents produits issus des déchets. Sous l'égide de la Région Occitanie, avec l'Ademe et Decoset, Trifyl est porteur du projet régional d'Écologie Industrielle Territoriale (E.I.T.). L'objectif consiste à créer des synergies entre les besoins et les ressources des acteurs industriels. La dynamique est lancée.



Exemple d'Écologie Industrielle Territoriale : Partenariat entre Trifyl et les verreries locales

PLASTIQUE

Consommation aujourd'hui et demain

LE PLASTIQUE NON-RECYCLÉ N'A PAS LA COTE. FACE À L'AMPLEUR DE SA PRODUCTION ET À L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE QU'IL LAISSE, LES GOUVERNEMENTS METTENT LE HOLÀ. QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR NOTRE QUOTIDIEN?



Une première mesure, qui n'est pas passée inaperçue, en janvier 2017, a été l'interdiction des sacs de caisse en plastique à usage unique. Avant cette mesure, 5 milliards de sacs en plastique étaient distribués chaque année en France. Pour quelques minutes d'utilisation, ces sacs mettaient plusieurs centaines d'années à se dégrader. La Loi a obligé

à adopter de nouveaux comportements. Des alternatives ont été trouvées : sacs en papier, sacs réutilisables...

ET DEMAIN...

À partir de 2020, l'interdiction du plastique va s'étendre à d'autres produits à usage unique, vaisselle jetable et cotons-tiges en plastique pour les particuliers,

touillettes et pailles en plastique pour les professionnels de la restauration, mais aussi bouteilles d'eau dans les cantines scolaires. D'autres matières seront privilégiées : le bambou compostable, le carton recyclable ou des produits plus durables.

LIMITER ET TRIER

Si la priorité va à la limitation des emballages en plastique, des évolutions vont aussi concerner le tri. Les consignes de tri devraient s'étendre à tous les emballages en plastique, partout en France, à partir de 2022. Les centres de tri de Trifyl devront être adaptés et les industriels du recyclage avoir trouvé des débouchés pour ces matières.

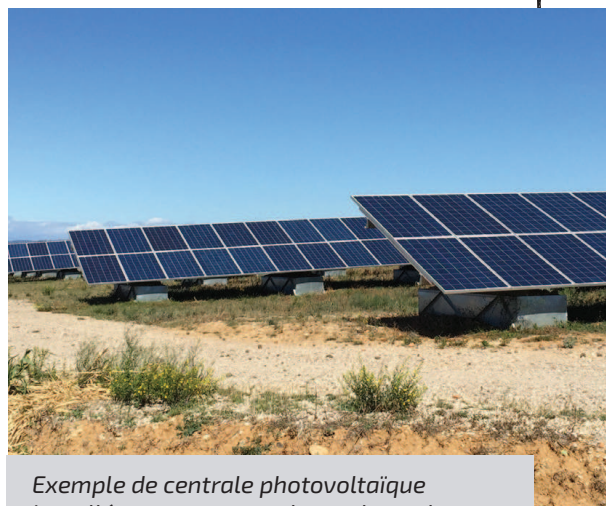
Plusieurs Lois impactent nos modes de consommation : Loi de transition énergétique, Loi Elagim, Loi de biodiversité... et donc nos modes de gestion des déchets. Pour Trifyl, une adaptation permanente des équipements est nécessaire.



MANOSQUE

Capter la lumière

À Manosque, des panneaux photovoltaïques ont été installés au-dessus de l'ancien centre de stockage de déchets, fermé depuis 2002. Ces 13 ha permettent de livrer de l'électricité pour 2 700 habitants. Sur ce site, l'ancrage des panneaux relève de la prouesse technologique. Impossible en effet de creuser en profondeur, au risque de perforer les membranes qui protègent les déchets. Il faut également anticiper les mouvements de tassement des déchets qui rendent le sol instable. Les fondations et les structures ont été adaptées, permettant ainsi de continuer à développer les énergies renouvelables sur ces sites industriels. Trifyl va également équiper certains de ses centres de stockage de panneaux photovoltaïques, d'abord à Saint-Benoît de Carmaux sur 2 ha utiles puis à Labessière-Candeil, pour 7 ha utiles.



Exemple de centrale photovoltaïque installée sur un centre de stockage de déchets non-dangereux - Béziers

TOULOUSE

Compostage partagé

Le compostage collectif, ou partagé, fait des adeptes un peu partout. L'association Humus & Associés le développe sur Toulouse et aux alentours. Elle a par exemple installé un composteur collectif dans le parc du Grand Rond à Toulouse. Un des objectifs : diminuer les quantités de déchets qui se retrouvent habituellement dans les poubelles. Pour les usagers, plusieurs bonnes raisons de composter : préserver l'environnement, partager un peu de temps avec ses voisins, ou faire entrer un bout de nature en ville... Pour cela, il faut un peu de place pour installer les différents bacs et quelques plantations pour utiliser le compost : jardin public, potager

familial, pot de fleurs... Un maître composteur initie ensuite les habitants volontaires à la pratique du compostage. Puis ce sont les usagers eux-mêmes qui effectuent le suivi à tour de rôle.

Ces initiatives se multiplient.

Sur le Sipom de Revel par exemple, une trentaine de composteurs collectifs ont été installés en cœur de village, en lotissement, dans les campings... À la clé : moins de déchets, moins de transport et moins de traitement sur les plateformes de compostage.



Compostage collectif au Grand Rond - Toulouse

1/3

**LE COMPOST
NE S'UTILISE PAS SEUL.
IL DOIT ÊTRE MÉLANGÉ
AVEC 1/3 DE COMPOST
POUR 2/3 DE TERRE.**

INFOS PRATIQUES

1 Papiers et emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons
en plastique



Papiers



À déposer
EN VRAC!
dans le bac jaune



Briques alimentaires



Cartons



Emballages métalliques

2 Emballages en verre



Toutes les bouteilles et
flacons en verre



Tous les pots et
bocaux en verre

À déposer
EN VRAC!
dans les
colonnes à verre



3 Déchets encombrants ou spéciaux



dans une des 35
déchèteries de Trifyl

Localisation et horaires
sur www.trifyl.fr

Contact

TRIFYL - Service public de gestion des déchets
Route de Sieurac
81 300 LABESSIÈRE - CANDEIL

Tél : 05.63.81.23.00
Mail : secretariat@trifyl.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site
internet www.trifyl.fr